

Soutenu  
par



# Été culturel 2021

# QUARTIER *libre*

## *Dites-le en musique !*

### AVEC LES FRANCOFOLIES

UN DISPOSITIF NATIONAL  
DE PERMANENCE ARTISTIQUE

FRANCOFOLIES  
LA ROCHELLE DEPUIS 1985

**L'accès à la culture, aux pratiques artistiques et culturelles est l'un des objectifs structurants des politiques publiques portées par le ministère de la Culture.**

**Fidèles à notre engagement citoyen en faveur de l'accès à la culture et forts de notre expérience dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle, nous proposons de déployer, dans le cadre de l'Été culturel 2021 sur l'ensemble du territoire, un dispositif de « Permanence artistique » ayant pour objectif d'encourager la participation active des habitants à un processus de création artistique.**

## **PRÉSENTATION DU DISPOSITIF**

Parce que nous sommes convaincus que la musique est un moyen de créer du lien social, de l'intergénérationnel tout en contribuant à l'expression et à l'émancipation de chacun et particulièrement des plus jeunes, nous proposons dans le cadre de l'Été culturel 2021 de déployer un dispositif de permanence artistique interrogeant, avec les habitants, l'impact des confinements et du COVID-19 sur la relation à leur géographie quotidienne.

Repérons, avec les habitants, les espaces que se sont appropriés les habitants et animons-les par des gestes artistiques pour ne pas oublier ce qu'ils ont incarné pendant ces 18 derniers mois.

### **Une équipe artistique composée d'un artiste et d'un technicien accueillie en résidence**

L'accueil au sein de chaque territoire d'une équipe artistique en résidence durant 5 jours est au cœur du dispositif. Cette résidence doit permettre aux artistes de collecter la parole des habitants afin qu'ils découvrent et s'imprègnent des habitudes de vie et de la manière dont elles s'inscrivent dans les différents espaces. Ce matériau constituera la base du travail de création artistique collective.

### **L'implication des habitants, élément majeur du processus de création artistique...**

L'artiste en résidence veillera tout particulièrement à impliquer dans le processus créatif les habitants du territoire. Dans cette optique, le prisme de la connaissance de la géographie du territoire qui confère aux habitants un statut de « sachant », contribue à l'instauration d'un dialogue actif avec l'artiste.

### **... à l'occasion d'échanges avec l'artiste associé au projet**

Aucun dialogue ne débute sans présentation. C'est pourquoi, dès le premier soir, l'artiste se présentera aux habitants. À l'occasion d'un showcase convivial, les habitants pourront découvrir son répertoire et ainsi l'identifier à travers son statut d'artiste. Cette étape est importante pour le bon fonctionnement du dispositif. Après la prestation scénique, un échange entre les habitants et l'équipe artistique sera organisé, il sera notamment l'occasion d'expliquer les différentes activités impliquant les habitants et structurant la permanence artistique.

## **Les ateliers d'écriture « Dites-le en chanson ! Dites-le en musique ! »**

Au cours de chaque résidence artistique, entre 20 et 25 personnes, réparties en deux groupes, seront invitées à participer à des ateliers d'écriture. La finalité de ces ateliers sera l'écriture d'une chanson (texte et musique) interrogeant les espaces réels et imaginaires du territoire qui, pendant la période de confinement, se sont révélés à chacun comme une balise, un repère. L'artiste mettra en œuvre différentes techniques expérimentées dans le cadre des dispositifs d'éducation artistique et culturelle opérés tout au long de l'année.

Chaque atelier réunira une dizaine de personnes, pour une durée totale de 4h à 5h découpée en deux séances de 2h à 2h30, réparties sur deux jours. Le profil des participants à chaque atelier sera idéalement assez homogène en termes d'âge afin que chacun puisse s'impliquer dans cette œuvre collective. Les participants à chacun des deux groupes seront mobilisés par les acteurs intervenant déjà sur le territoire.

## **L'itinérance artistique en prise directe avec la vie quotidienne des habitants**

Afin que le projet n'implique pas uniquement un public déjà en relation avec les structures intervenant sur le territoire, chaque jour, l'artiste initiera un dialogue informel avec les habitants. Cette itinérance lui permettra de collecter du matériel qui sera mobilisé pour le travail de création.

Cette itinérance lui permettra d'aller à la rencontre de tous les habitants y compris ceux qui ne sont pas familiers des structures intervenant sur le territoire. Cette approche requiert des temps d'observation des habitudes pour laquelle l'accompagnement des acteurs du territoire sera précieux. Cette itinérance guidée est complémentaire des ateliers car elle permettra de fédérer un public plus hétérogène, privilégiant notamment une mixité intergénérationnelle.

## **... à l'occasion d'échanges avec le technicien associé**

Membre de l'équipe artistique, le technicien s'attachera à présenter, aux côtés des acteurs de l'insertion professionnelle intervenant sur le territoire, son métier et plus largement les métiers du spectacle vivant. Pour ce faire, des pastilles vidéo exposeront, à travers une série de portraits, la réalité et la variété des métiers du spectacle vivant. Présent à l'occasion de cette diffusion, le technicien pourra évoquer son propre parcours et répondre aux différentes questions liées aux métiers du spectacle vivant. En fonction de la demande, jusqu'à 3 sessions de présentation des métiers du spectacle vivant pourront être organisées.

Le technicien assurera le volet technique de la résidence : lors du showcase de présentation, tout au long de la démarche de création, au moment de la restitution. Mais il sera également disponible pour des rendez-vous individuels d'orientation professionnelle selon l'intérêt porté aux métiers du spectacle vivant.

## ... à l'occasion d'un moment de partage lors d'une restitution

Chaque résidence donnera lieu à une restitution publique à laquelle participeront les habitants, puis à une prestation scénique de l'artiste accueilli. Cette séquence sera l'occasion de matérialiser le lien humain et sensible tissé entre l'équipe artistique et les habitants.

## Un processus construit avec chaque partenaire et ponctué de temps-clefs

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ARRIVÉE DE L'ÉQUIPE ARTISTIQUE	★ <b>10H-12H</b> Découverte de la géographie du quartier	<b>10H-12H</b> Atelier « Dites-le en chanson » Groupe 1	<b>10H-12H</b> Itinérance artistique — Session « Métiers »	<b>10H-12H</b> Atelier « Dites-le en chanson » Groupe 2	<b>10H-12H</b> Préparation de la restitution	DÉPART DE L'ÉQUIPE ARTISTIQUE
	<b>14H-17H</b> Atelier « Dites-le en chanson » Groupe 1	<b>14H-17H</b> Itinérance artistique — Session « Métiers »	<b>14H-17H</b> Atelier « Dites-le en chanson » Groupe 2	<b>14H-17H</b> Itinérance artistique — Session « Métiers »	<b>14H-17H</b> Préparation de la restitution	
	★ <b>18H</b> Présentation de l'artiste accueilli — Showcase				★ <b>18H</b> Restitution des ateliers — Prestation de l'artiste	

### ★ Découverte de la géographie du quartier

Guidé par un groupe d'habitants, l'artiste découvre les lieux de vie, de socialisation des habitants, les écrans extérieurs des confinements. Cette porte ouverte sur un territoire par ses habitants, ce temps pris pour écouter chacun, ouvrir les yeux et les oreilles à cette balade partagée, est la clef de la rencontre entre les habitants et l'artiste.

### ★ Présentation de l'artiste - Show case

En résonance avec la balade physique du matin par les habitants, en début de soirée, l'artiste se produira pour une balade musicale auprès des habitants. Ce sera le 2<sup>ème</sup> temps clef pour faire connaissance.

### ★ Restitution des ateliers

Ce 3<sup>ème</sup> temps-clef doit permettre la valorisation des productions des habitants, c'est aussi l'occasion d'un croisement intergénérationnel autour de la musique, de paroles, d'une aventure partagée avec le même artiste.

## UN DISPOSITIF DÉPLOYÉ DANS UN CADRE PARTENARIAL ET COLLABORATIF

Afin de déployer ce dispositif, il est indispensable de constituer un partenariat entre d'une part, notre équipe qui coordonnera et animera le volet artistique et culturel ainsi que le volet d'insertion professionnelle et d'autre part, des acteurs référents présents sur le territoire.

- **La coordination des différentes actions sur les différents territoires tout au long du projet**

Une équipe dédiée assure la préparation, la coordination et le suivi général du projet, ainsi que l'organisation du volet culturel de chaque action territoriale. Un coordinateur général du dispositif sera l'interlocuteur dédié auprès des différents intervenants.

- **La sélection, la mobilisation et le suivi des équipes artistiques**

Pour le bon fonctionnement de l'ensemble du dispositif de permanence artistique, il est indispensable de mobiliser des artistes formés et expérimentés. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur des artistes familiers des dispositifs d'éducation artistique et culturelle. Par ailleurs, chaque artiste lors de son intervention sera accompagné d'un technicien-régisseur, lui aussi formé à ce type d'interventions.

- **La communication présentant le déploiement du dispositif**

Il est indispensable de définir et de mettre en œuvre une stratégie de communication présentant le déploiement du dispositif afin de contribuer à la mobilisation sur chaque territoire du public. Il est important de « faire savoir »... C'est pourquoi un kit de communication sera mis à disposition permettant notamment une communication sur les réseaux sociaux et intégrant des relais territoriaux repérés.

**QUARTIER *libre***  
*Dites-le en musique !*  
**AVEC LES FRANCOFOLIES**

**Été culturel 2021**

**Contact**

[emilieyakich@francofolies.fr](mailto:emilieyakich@francofolies.fr)

**FRANCOFOLIES**  
LA ROCHELLE DEPUIS 1985